

Bilan PLAGE-Ecoles Ecole du Homborch Commune d'Uccle

Gaz -17%

Elec -9%

= -9.328€ *

* En 2012 par rapport à 2009



Enseignement maternel et primaire

Une surface de 3.135 m² pour 580 élèves

Bâtiments construits entre 1960 et 2004

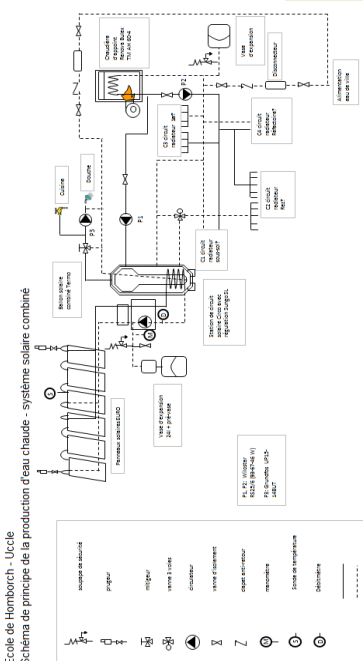
Implantation scolaire participant au PLAGE-écoles du CECP

L'Ecole du Homborch, située dans le quartier du même nom, à la limite de Linkebeek, a été construite dans les années 60. En 2004, un nouveau bâtiment est venu agrandir l'école. Les bâtiments hébergent l'Ecole Fondamentale et le Prégardiennat du Homborch. Le complexe se compose de quatre ailes, qui s'élèvent sur un à trois niveaux, disposés autour d'une cour centrale.

Trois des quatre bâtiments ont été isolés par le toit en 2009. Ce site a été sélectionné par le Responsable Energie de la Commune d'Uccle afin de réaliser un audit de l'installation de chauffage solaire installée sur le nouveau bâtiment lors de son édification en 2004.

L'audit de l'installation solaire a mis en évidence que celle-ci était hors service depuis de nombreuses années. Sur cette base, un plan d'action a été élaboré avec le Responsable Energie et le Responsable des installations techniques de la commune. L'enveloppe financière du PLAGE-écoles a été mise à contribution afin de remettre en fonctionnement l'installation de chauffage solaire.

En trois ans, la consommation de gaz a baissé en moyenne de 17%. La consommation d'électricité a baissé en moyenne de 9%. Le PO a évité une dépense de 9.328€ sur la facture énergie de 2012 par rapport à 2009.



▶ Évités en 3 ans:

La dépense de 16.296€,
la consommation de
197.800 kWh,
l'émission de 49
t.éq.CO2

	Avant PLAGE-écoles (en 2009)	Après PLAGE-écoles (en 2012)	Bilan
Coût	109 €/élève.an	100 €/élève.an	-9%
Consommation spécifique combustible	228 kWh/m ² .an	189 kWh/m ² .an	-17%
Consommation spécifique électricité	52 kWh/m ² .an	48 kWh/m ² .an	-9%
Consommation totale	280 kWh/m ² .an	237 kWh/m ² .an	-15%
Emission CO2	219 t éq. CO2	188 t éq. CO2	-14%

Roberto IMPEDOVO

Responsable Energie du CECP

"L'étude du système de chauffage solaire, réalisée avec l'aide du Facilitateur Energies Renouvelables de la Région de Bruxelles-Capitale, nous a permis d'identifier clairement les dysfonctionnements de l'installation. En mai 2013, l'installation a été remise en service. Ces travaux, d'un montant de 5.093€ ont été financés par le CECP. Les économies qui en découleront seront quantifiables en 2014."

**Quentin Quertinmont,**

Responsable Energie de la Commune d'Uccle

"L'essentiel des économies réalisées sur ce site est dû aux travaux d'isolation des toitures réalisés en 2008. Grâce au PLAGE-écoles, l'installation de chauffage solaire a été remise en service et nous disposons d'une procédure qui doit nous permettre d'assurer la maintenance de l'installation et d'estimer les économies liées l'utilisation de l'énergie solaire pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire. Les résultats seront visibles à la fin de la saison de chauffe, au printemps 2014."

**Actions gagnantes:**

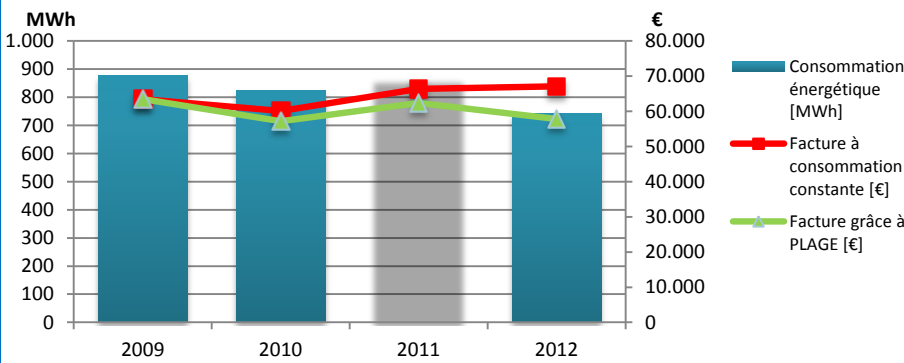
- ▶ Isoler les toitures plates par l'extérieur
- ▶ Remettre en fonctionnement l'installation de chauffage solaire pour l'eau chaude sanitaire



- ▶ Installation de chauffage solaire:
A: Station solaire avant travaux
B: Station solaire après travaux

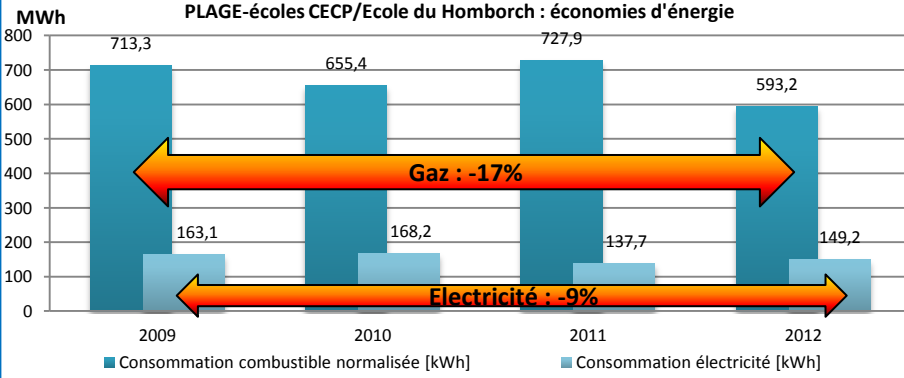
INFORMATIONS TECHNIQUES:

PLAGE-écoles CECP/Ecole du Homborch : gains énergétiques et financiers



- ▶ En trois ans, la consommation d'énergie a baissé en moyenne de 15% dans cette implantation. Le Pouvoir Organisateur a pu éviter une dépense de plus de 16.000€.

PLAGE-écoles CECP/Ecole du Homborch : économies d'énergie



- ▶ En trois ans, la consommation de gaz a baissé en moyenne de 17% dans cette implantation. La consommation d'électricité a baissé en moyenne de 9%.

Consultez la fiche technique détaillée réalisée pour chaque école participant au PLAGE-écoles sur www.bruplage.be ou contactez le Service du Facilitateur Bâtiment Durable pour la Région de Bruxelles Capitale - Tel : 0800/85.775

